

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je tiens à vous remercier chaleureusement d'avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour une manifestation qui n'est pas courante dans nos villages.

Je voudrais vous dire toute l'émotion que je ressens à cet instant précis. Il y a sept ans dans cette même salle je recevais Yvan et Sonia qui avait décidé de céder leur boulangerie à Frédéric et Christine. Quelques mois plus tard, Yvan nous quittait, emporté par la maladie. Jusqu'au dernier jour de présence dans sa boutique, il nous a proposé pain, viennoiseries et pâtisseries. Je tiens une nouvelle fois à lui rendre hommage et dire à son épouse toute mon estime.

Yvan et Sonia ont laissé leur bébé, la boulangerie, à deux jeunes pleins d'envie. Frédéric au fournil, Christine à la boutique et la petite Romane qui découvrait le monde. Au fil des mois, Frédéric a su poser sa marque de fabrique, tant en boulangerie qu'en pâtisserie mais aussi en chocolaterie. Il a permis aussi à de nombreux enfants de nos deux communes, Bois le Roy et L'Habit, de découvrir l'envers du décor en leur ouvrant les portes de son fournil. Nos enfants ont pu découvrir et apprendre à fabriquer pain et galettes : Apprentissage que les enfants s'empressaient de reproduire, de retour à l'école et au périscolaire. Les enfants ont apprécié les galettes des rois aux multiples fèves qui leur permettaient de porter les couronnes qu'ils aiment confectionner.

Pendant les sept années passées à Bois le Roy, la famille s'est agrandie avec l'arrivée de la petite Jessie née en 2009.

En 2013, Frédéric et Christine ont souhaité réfléchir à un nouveau parcours professionnel et quitter le cœur de la Normandie « Bois le Roy ». Voilà pourquoi ce soir nous sommes tous réunis pour les remercier de leur investissement qui a permis aux habitants de Bois le Roy de dire qu'il y fait bon vivre.

Mais comme l'avaient fait Yvan et Sonia auparavant, ils ne partent pas en baissant le rideau, non ils partent en assurant la relève et la pérennité de la boulangerie.

En effet, Anthony et Anne vont continuer la tradition du pain frais, des viennoiseries, de la pâtisserie, de la chocolaterie et ce qui fait le bonheur de nos petits, les pots de bonbons où ils aiment choisir ce qu'ils vont manger.

Prendre un commerce est une aventure, cela demande du courage, de la volonté et de la prise de risque. Etre commerçant, artisan, entrepreneur quand on connaît les lourdeurs administratives, les contraintes réglementaires et les charges à payer, on pourrait penser que cela est de l'inconscience. Non, c'est la volonté de s'investir pour soi, valoriser son savoir-faire et s'épanouir dans ce que l'on aime.

Bois le Roy a de la chance de pouvoir accueillir ces deux jeunes, comme Bois le Roy a de la chance d'avoir sur son territoire une épicerie, un café tabac, un salon de coiffure, un cabinet d'infirmière, un cabinet de kinésithérapeute et encore un bureau de poste.

Mais les Sylvirégiciens et les Sylvirégiciennes se rendent-ils tous compte de cette chance de pouvoir faire une partie de ses courses et de se soigner sans avoir à prendre la voiture ?

Nos commerces ne peuvent vivre et donc perdurer que si tous nous jouons le jeu. A nos commerçants les risques, à nous de profiter un peu plus de notre temps en ne prenant pas systématiquement la voiture pour aller chercher ce qu'on a sous la main.

Frédéric, Christine, merci pour ces sept années passées à Bois le Roy et bon vent pour celles à venir.

Anthony et Anne, bienvenu à Bois le Roy ; ce bienvenu je vous l'ai déjà adressé en ayant eu le plaisir de procéder à votre union dans notre mairie le 15 février 2014. Mais vous n'êtes pas seuls puisque deux petits bouts vous accompagnent, Eléonore et Adèle qui profiteront de nos écoles dans les mois et années à venir. Vous n'êtes pas seuls Anne MICHEL car vos parents Claude et Marie-Claude sont à Bois le Roy depuis longtemps et comme j'aime à le dire, je ne refuse jamais une invitation du club dont elle est trésorière car je n'ai jamais d'efforts à produire mais je profite toujours du réconfort (Beaujolais et casse-croute de fin de saison)

Bonne continuation à vous et vos proches.